

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

INFRASTRUCTURE SECURITIES (le « Compartiment »)

Classe « B - CHF » (LU1136190318), (la « Classe »),

un Compartiment de Quaero Capital Funds (Lux) (le « Fonds »)

Le Fonds a désigné FundPartner Solutions (Europe) S.A. comme société de gestion.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment vise à atteindre une protection contre l'inflation et à dégager un dividende sur ses investissements ainsi que des rendements non corrélés pour les investisseurs.

Le Compartiment entend investir ses actifs dans un portefeuille composé :

- d'actions de sociétés engagées dans, ou dotées d'une exposition significative à, des actifs immobiliers mondiaux, des actifs d'infrastructures mondiaux, des actifs forestiers situés principalement en Amérique du Nord, des actifs agricoles principalement issus de marchés développés, des métaux précieux et des secteurs liés aux matières premières ;
- d'organismes de placement collectif offrant une exposition aux secteurs susmentionnés ;
- de titres assimilés à des actions (tels que des certificats mondiaux de dépôt et des fonds de placement immobilier fermés).

Le Compartiment est autorisé à investir, à titre accessoire, dans d'autres instruments financiers admissibles. Le Compartiment peut également investir dans des instruments financiers dérivés à des fins de couverture de change et/ou à d'autres fins.

Afin d'atteindre l'objectif susmentionné et d'assurer sa liquidité, le Compartiment détiendra en permanence des liquidités et quasi-liquidités.

Fréquence des opérations de souscription et de rachat

La valeur liquidative de la Catégorie est calculée chaque vendredi et le dernier jour de chaque mois (le « Jour d'évaluation »).

Vous devez soumettre vos ordres de souscription au plus tard à 16 h, un jour ouvré bancaire avant le Jour d'évaluation.

Vous devez soumettre vos ordres de rachat au plus tard à 16 h, deux jours ouvrés bancaires avant le Jour d'évaluation.

Politique de distribution

La Classe est une classe d'actions de distribution. Elle peut donc distribuer un dividende.

Devise

La devise de la Classe est CHF.

Il s'agit d'une classe d'actions couverte. La couverture vise à réduire l'impact sur votre investissement des fluctuations du taux de change entre la devise du Compartiment et celle de la Classe.

Minimum d'investissement

Le montant minimum de souscription et de détention est de 10'000 EUR ou un montant équivalent.

Conditions de détention

La classe est réservée aux intermédiaires financiers, gestionnaires de patrimoine (family offices) et investisseurs particuliers.

Horizon d'investissement

La Classe peut convenir aux investisseurs disposant d'un horizon d'investissement d'au moins cinq ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



Avis de non-responsabilité concernant les risques

- Le profil de risque actuel est fondé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse, correspondant au niveau 1, ne peut pas être considérée comme sans risque.
- Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ou mesure de protection des actifs.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment vise à atteindre une protection contre l'inflation et à dégager un dividende sur ses investissements ainsi que des rendements non corrélés pour les investisseurs. Ce produit est destiné à une utilisation combinée à d'autres stratégies afin de limiter globalement la volatilité du portefeuille et d'augmenter ainsi le taux de rendement ajusté du risque ou de fournir une protection contre l'inflation. Afin d'atteindre cet objectif, le Compartiment entend investir ses actifs dans un portefeuille composé de fonds de placement immobilier (REIT) fermés. Par conséquent, le Compartiment affichera un profil risque/rendement correspondant au niveau moyen-élevé sur l'échelle SRRI.

Existe-t-il d'autres risques particuliers ?

Les risques qui pourraient influencer sur la performance du fonds et qui ne sont pas nécessairement pleinement reflétés dans le ratio risque-bénéfices incluent :

- Risques de liquidité : Le Compartiment peut investir une partie de ses actifs dans des titres peu liquides. Ce sont des titres qui, dans certaines conditions de marché, ne peuvent pas être facilement vendus ou échangés contre des liquidités sans encourir une perte substantielle de valeur. Ces titres sont également difficiles à vendre rapidement du fait du manque d'investisseurs ou de spéculateurs prêts et disposés à les acheter.
- Risques de contrepartie : Le Compartiment peut conclure diverses transactions avec des partenaires contractuels. En cas d'insolvabilité d'un partenaire contractuel, celui-ci ne peut plus régler, ou peut ne régler qu'en partie, ses dettes envers le Compartiment.
- Risques de crédit : Le Compartiment peut investir une partie de ses actifs en titres de créance. Les émetteurs de ces titres de créance peuvent devenir insolubles et leurs titres peuvent ainsi perdre tout ou partie de leur valeur.
- Risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés susceptibles de créer un effet de levier financier, ce qui peut entraîner des fluctuations importantes de la valeur du Compartiment. L'optimisation par effet de levier de certains types d'opérations incluant des instruments dérivés peut nuire à la liquidité du Compartiment, le forcer à liquider des positions à des moments inopportuns ou empêcher d'une autre manière le Compartiment d'atteindre l'objectif qu'il poursuit.

Il y a effet de levier lorsque l'exposition économique créée par le recours aux produits dérivés est supérieure au montant investi, de sorte que le Compartiment est exposé à une perte supérieure à l'investissement initial.

- Risques opérationnels : Le Compartiment peut être victime de fraude ou d'actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou

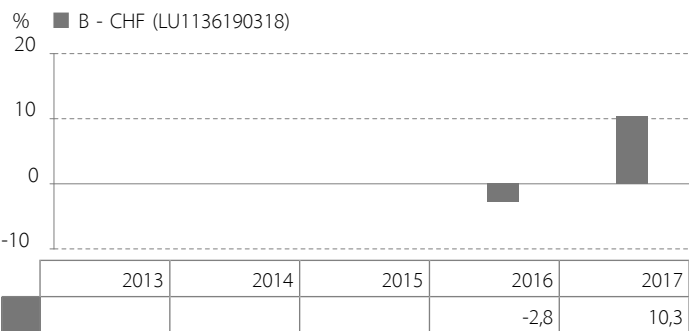
d'erreurs commises par les employés de la société de gestion ou par des tiers externes, ou peut souffrir d'événements externes, comme par exemple des catastrophes naturelles.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	0,50 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,58 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais que vous pouvez être amené(e) à payer sont utilisés pour couvrir les coûts d'opération du Compartiment, y compris ses coûts de marketing

PERFORMANCES PASSÉES



et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Ces pourcentages correspondent aux montants maximums susceptibles d'être facturés par les intermédiaires; dans certains cas, vous pouvez payer moins. Les frais d'entrée et de sortie réels sont disponibles auprès de votre conseiller ou distributeur.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos le 31/12/2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance (le cas échéant)
- les coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Fonds acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion de cette classe dans une autre classe de ce Compartiment ou d'un autre Compartiment, aucuns frais de conversion ne s'appliquent.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section du prospectus du Fonds qui donne le détail des frais; ce prospectus est disponible au siège social du Fonds.

Veuillez prendre note que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les performances passées présentées incluent les commissions, sauf les frais d'entrée et de sortie qui sont exclus du calcul des performances passées.

La Classe a été lancée le 10/12/2015.

Les performances passées ont été calculées en CHF.

INFORMATIONS PRATIQUES

Siège Social

15 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Société de gestion

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Informations complémentaires

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que les statuts, le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération mise en place par la société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet www.group.pictet/fps. Les actionnaires du Compartiment peuvent obtenir gratuitement et sur simple demande un exemplaire papier de la synthèse de la politique de rémunération.

Publication des prix

Les dernières valeurs nettes d'inventaire sont disponibles gratuitement sur www.fundsquare.net et auprès de la société de gestion.

Législation fiscale

Le Fonds est soumis à la législation et la réglementation fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, vos investissements peuvent en être affectés. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Conversion entre compartiments

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toute action de tout compartiment en action d'un autre compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la catégorie demandée soient remplies pour ce compartiment, sur la base de la valeur nette d'inventaire respective de chacun des compartiments calculée le jour d'évaluation suivant le jour de réception de la demande de conversion. Comme indiqué dans le prospectus, les frais de rachat et de souscription liés à la conversion pourront être à la charge de l'actionnaire. Pour plus d'informations sur le passage d'un compartiment à un autre, veuillez consulter la section correspondante du prospectus.

Informations spécifiques au Fonds

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit une classe d'un Compartiment du Fonds. Pour de plus amples informations sur d'autres classes d'actions ou Compartiments, veuillez vous référer au prospectus et aux rapports périodiques du Fonds. Conformément à la législation, les actifs et les passifs de chaque Compartiment sont séparés les uns des autres, ce qui signifie que la performance des actifs des autres Compartiments n'a aucune influence sur la performance de votre investissement.